La ligne maritime Dunkerque-Tilbury

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les modifications ferroviaires

Par suite de la mise en service de la nouvelle ligne, la Compagnie du Nord a dû, naturellement apporter des modifications dans son horaire. Elles se présenteront comme suit à partir du 15 mai.

Un nouveau train express 2027, comportant des voitures de 1re, 2e et 3e classes sera rétabli sur le parcours Arras-Dunkerque. Ce train partira d'Arras à 19 h. 40 après l'arrivée du rapide 315 quittant Paris à 17 h. 10. Il ne desservira que Lens, Béthune et Hazebrouck. Son arrivée à Dunkerque est fixée à 21 h. 22.

Le train 2004 partant de Dunkerque à 5 h. 42 comportera des voitures de 3e classe. Il desservira Bergues et Cassel ; l'heure actuelle de son arrivée à Arras, 7 h. 33 ne subira aucun changement.

Un nouveau service sera établi entre l'Angleterre, la France, la Suisse et inversement, via Tilbury-Dunkerque.

Ce service se trouvera en correspondance à Dunkerque avec les trains Paris-Dunkerque 2006 et 2021.

Ces deux trains comporteront un wagon-restaurant. Le train 2006 partira de Dunkerque à 7 h. 15, heure actuelle et prendra une marche accélérée jusqu'à Paris où il arrivera à 11 h. 20 au lieu de 11 h. 45. Il arrivera à Arras à 9 heures pour repartir à 9 h. 06.

Le train 2021 Paris-Dunkerque quittera Paris à 19 heures au lieu de 19 h. 35 et arrivera à Arras à 21 h. 13.

Les correspondances que le train 2021 reçoit actuellement à Arras, des trains 1876 et 1884 venant de Boulogne-sur-Mer et Saint-Pol seront supprimées. L'arrivée du 2021 à Dunkerque aura lieu à 22 h. 13 au lieu de 23 h. 49.

Le voyage d'inauguration

Quant au voyage d'inauguration, organisé par la Société de navigation Angleterre-Lorraine-Alsace, la Compagnie des chemins de fer du Nord et la Compagnie du « London Midland and Scottisch Railway », il commencera aujourd'hui jeudi 12 et se continuera demain vendredi 13 et après-demain samedi 11 mai.

Le programme a été arrêté comme suit dans ses grandes lignes :

Jeudi 12 mai. — 19 h. 15, rendez-vous à la gare de Paris-Nord.

19 h. 35, départ de Paris pour Dunkerque.

Minuit, arrivée à Dunkerque ; embarquement à bord du steamer « Alsacien ».

Vendredi 13 mai. — 7 h. 30, débarquement à Tilbury.

8 heures, départ de Tilbury par train spécial.

13 h. 10, arrivée à Liverpool ; visite de la ville et du port.

14 heures, départ de Liverpool en train spécial pour Manchester et Londres.

19 heures, arrivée à Londres-Saint-Pancras.

20 heures, réception par le « London Midland and Scottish Railway ».

Samedi 14 mai. — 8 heures, départ de Londres-Saint-Pancras en train spécial pour Tilbury.

9 heures, embarquement à Tilbury, à bord du steamer « Alsacien ».

15 h. 30, débarquement à Dunkerque et départ du train spécial pour Paris.

19 h. 30, arrivée à Paris-Nord.

20 h. 30, banquet.

Il ne nous reste plus qu'à former les vœux les plus ardents pour le succès complet de la nouvelle ligne qui constitue un trait d'union de plus entre notre Nord et l'Angleterre et ne pourra que faciliter les relations et les échanges entre les deux Pays.

M. P.

La réforme douanière et les accords commerciaux

Le Comité d'Action Economique et Douanière poursuivant, sous la présidence de M. dal Piaz, l'examen de la réforme douanière, déclare à nouveau que le tarif à l'étude doit correspondre à une juste compensation des charges pesant sur la production nationale.

Abordant la question des accords commerciaux, il estime que notre politique contractuelle doit reposer sur la base de la réciprocité, et que les taux sur les articles essentiels de l'exportation des nations voisines ne devront être abaissés que dans la mesure où ces nations modéreront elles-mêmes leurs tarifs sur les marchandises essentielles de la production française.

Il demande au Gouvernement, dont il est soucieux de seconder les efforts pour l'affermissement de la monnaie et l'équilibre de la balance commerciale, de poursuivre au plus tôt la conclusion d'accords commerciaux de longue durée, assurant à notre exportation les plus larges débouchés.

CARNET

MARIAGE. — Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Georgette Tréboute, fille de M. Maurice Tréboute, fabricant de meubles à Hesdin, directeur du « Réveil Musical » et de Madame née Bertrand, avec M. Paul Bastien, fabricant de chaussures à Hesdin, fils de M. et Mme Constant Bastien.

La cérémonie aura lieu le lundi 6 juin.

Mlle Tréboute est aussi la nièce de notre excellent collaborateur, M. Hubert Fourrier.

En même temps que nos félicitations aux parents, nous adressons nos vœux de bonheur aux futurs époux.

NÉCROLOGIE. — On annonce la mort de Mme Vve Delrœux, née Sophie Corroyer, mère de notre ami et collaborateur Paul Delrœux, décédée à Lille, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Nous adressons à M. et Mme Paul Delrœux et à leur famille nos bien sincères condoléances.

Les obsèques de Mme Vve Delrœux auront lieu samedi 14 mai, à 9 heures. On se réunira à l'Eglise Saint-Etienne, à huit heures trois quarts.

A la recherche de Nungesser et Coli

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

N'est-il pas tout simplement en train de dormir quelque part dans son avion, exténué de fatigue ; l'autre soir, voyant la brume, le brouillard, se rendant compte qu'il ne pouvait parvenir à New-York, qui vous dit qu'il ne s'est pas posé, grâce aux bonnes indications de Coli, dans une baie déserte où on va le retrouver aujourd'hui ? »

De son côté, Mme Coli a dit à ceux qu'elle recevait :

« Vous comprenez, n'est-ce pas. Vous savez ce que c'est qu'une maman ! Dire que depuis qu'il est dans l'aviation, je tremble comme ça !...

» Depuis qu'il est dans l'aviation, je l'ai toujours vu en coup de vent, mais chaque fois qu'il passait à Marseille, il ne manquait jamais de venir chez nous.

— Et dans ses dernières lettres, que vous disait-il, madame, à propos de son raid ?

— Tout marche bien. Ce qu'il nous faut, et Nungesser pense comme moi, c'est un avion le plus léger possible.

Mais, ajoute Mme Coli, par quels moments affreux ai-je passés.

Et ce n'est pas fini !... »

Les raids américains à travers l'Océan ajournés

L'avion américain « Bellanca », qui devait partir aujourd'hui de New-York pour Paris a remis son départ au 14, à la suite de la réception du télégramme de l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, disant que la tentative américaine pourrait donner lieu à un malentendu en France, en raison de la profonde émotion qui a été causée par le manque de nouvelles de Nungesser et Coli.

De son côté, le commandant Byrd, ayant pris communication du télégramme de M. Myron T. Herrick, a déclaré :

— Rien n'est plus loin de mon esprit que l'idée d'entreprendre un vol transatlantique aussi longtemps qu'un doute subsistera sur le sort des deux aviateurs français.

Ma seule pensée est actuellement d'aider aux recherches, si je puis faire quelque chose, en raison de ma connaissance des régions où il est possible que Nungesser et Coli soient tombés.

Des héros de grands raids conservent de l'espoir

Le colonel de Pinedo, qui se rendait de Boston à Philadelphie et qui fut obligé, mardi, de descendre dans le port de New-York par suite du brouillard, a déclaré :

Je pense que n'est la brume qui a vaincu Nungesser et Coli. Par temps normal, ils auraient dû atteindre leur but. J'ai moi-même été arrêté à deux reprises différentes par le brouillard qui est le pire ennemi des aviateurs. Je conserve l'espoir qu'on pourra les retrouver vivants.

Le commandant Byrd a exprimé l'opinion que Nungesser et Coli sont descendus en mer au cours des premières douze heures de leur vol et qu'ils sont sans doute sains et saufs. Il a ajouté qu'il n'y a aucune raison de s'alarmer pour le moment.

Le commandant Mackensie Grieve qui, en 1919, avec Hawker, tenta la traversée aérienne de l'Atlantique et dont l'appareil, tombé en mer, était considéré comme perdu, depuis plusieurs jours, quand les deux hommes arrivèrent miraculeusement en Angleterre, à bord d'un petit vapeur danois, qui les avait recueillis, a déclaré de son côté :

Quand, par suite d'une avarie de moteur, il nous fut impossible de continuer à voler, nous crûmes que notre mort était certaine, car il n'existait qu'une chance sur mille que nous soyons recueillis. A moins que Nungesser ait été également aussi heureux que nous, il n'y a pas de grandes chances qu'il soit encore en vie à l'heure actuelle. En plein Atlantique, il est excessivement facile d'être emporté par le vent à des centaines de milles de la route qu'on se propose de suivre.

De plus, les routes de navigation sont, après tout, très étroites et, sur l'eau, un hydravion ne se voit guère. Si les aviateurs français ont été obligés d'amérir à des centaines de milles des routes suivies habituellement, leur appareil peut rester inaperçu pendant des semaines.

Un hydravion tel que le leur peut tenir la mer, même agitée, pendant assez longtemps ; mais ma propre expérience me porte à croire que les hommes résisteraient moins bien aux intempéries que la machine.

L'émotion en Belgique

A la Chambre belge, au cours de débats relatifs à l'approbation de la convention aérienne conclue entre l'Allemagne et la Belgique, le député Pierard a exprimé l'émotion qui a été ressentie en Belgique quand on apprit que les aviateurs qui ont tenté la traversée de l'Atlantique étaient en danger.

Il a exprimé l'espoir que leur sauvetage pourra être réalisé. Le Président de l'assemblée et le Ministre de l'aéronautique se sont associés à cet espoir.

En Italie

M. Balbo, sous-secrétaire d'Etat de l'aéronautique italienne, a télégraphié au ministre de la guerre français.

« L'attente fiévreuse de l'issue du vol des pilotes français Nungesser et Coli est profondément partagée par l'aéronautique italienne, qui fait des vœux pour que les aviateurs soient conservés à la vie et à la gloire. »

En Allemagne

Les journaux berlinois publient les télégrammes de Paris et d'Amérique, annonçant les recherches entreprises sur le sort de Nungesser et Coli.

D'une façon générale les journaux s'abstiennent de commentaires.

Le « Berliner Tageblatt » écrit cependant Le sort des deux pilotes français disparus, est également suivi en Allemagne avec grand intérêt. On se rappelle ici avec fierté et jnte l'heureux vol du Zeppelin en 1923 et l'on sait donc d'autant plus combien une telle entreprise est dangereuse.

Nous espérons avec le monde entier, recevoir bientôt des nouvelles favorables sur le sort des deux vaillants pilotes.

Comment Serge de Lenz et Javaux réussissaient à fumer à la Maison centrale de Melun

GRACE A LA COMPLAISANCE D'UN GARDIEN, ORIGINAIRE D'HAZEBROUCK

Les journaux ont déjà mentionné l'an dernier l'affaire de corruption de fonctionnaires découverte à la Maison Centrale de Melun. Comme il est interdit aux détenus de fumer et qu'il leur est impossible, sans interventions complaisantes de se procurer du tabac, les condamnés s'efforcent naturellement à obtenir ces faveurs auprès de leurs gardiens. C'est ainsi que le fameux Serge de Lenz, l'ami de la baronne de Tessancourt et son co-détenu Javaux étaient parvenus, contre récompense en argent à corrompre certains de leurs surveillants et réussissaient ainsi à fumer en dépit des règlements.

Parmi les gardiens qui se laissèrent gagner on a découvert en 1926, un sieur Germain F..., originaire d'Hazebrouck, en fonction à la Centrale de Melun depuis le 27 novembre 1925.

Convaincu de faits délictueux, F... fut révoqué et revint en son pays natal.

Il y a quelques jours, M. Tilloy, commissaire de police d'Hazebrouck, recevait une délégation du Parquet de Dunkerque, délivrée à la suite d'une commission rogatoire du juge d'instruction de Melun, chargé de l'enquête, le chargeant de procéder à un nouvel interrogatoire de l'ancien gardien qui, faute de ressources, ne pouvait se rendre à la convocation du Parquet de Melun.

F..., appelé au commissariat, n'a fait que renouveler les aveux déjà passés par lui devant la police mobile de Versailles. Il reconnaît avoir reçu diverses sommes d'argent de la famille de Serge de Lenz et de celle de Javaux, pour procurer du tabac à ces deux détenus. Mais contrairement à ses dires, l'instruction a révélé qu'il a reçu au moins quatre mandats, deux de 100 fr. et deux de 50 francs.

M. Tilloy a transmis son rapport au Parquet de Dunkerque.

ACCIDENTS MORTELS AUX MINES D'ANZIN

UN OUVRIER TUÉ PAR UN ÉBOULEMENT...

François Pilcot, 49 ans, ouvrier mineur, de nationalité belge, était occupé, vers 11 heures du matin, au niveau 500 de la fosse Thiers de la Compagnie des Mines d'Anzin.

Un éboulement de veine s'étant produit, Pilcot reçut à la tête une gaillette dont il procédait à l'abatage.

Le malheureux fut tué sur le coup et son corps fut reconduit à son domicile, rue des Merlicans, à Anzin.

...ET UN AUTRE PAR UNE BERLINE

Vers 18 heures, un jeune mineur Polonais, Thomas Kerczmark, 16 ans, freinteur-déballeur à la fosse Cuvinot de la même Compagnie a été tué en emballant une berline vide.

UN FONCTIONNAIRE VOLEUR CONDAMNÉ A 5 ANS DE RÉCLUSION

La Cour d'Assises de la Marne a condamné à cinq ans de réclusion et 40.000 francs d'amende, le nommé Jean Lacaze, âgé de 28 ans, qui, étant receveur de l'enregistrement à Ville-en-Tardenois, détourna au préjudice de l'Etat, de juillet 1924 à septembre 1926 une somme de 471.987 francs.

Il a été, en outre, condamné à rembourser à l'Etat la somme détournée.

LES NORDISTES BIENTOT MAITRES D'HANKEOU ?

On télégraphie de Changhaï : La situation à Hankéou est critique, et les observateurs prévoient que la ville se rendra à Tchang-Tso-Lin d'ici trois jours. La loi du couvre-feu a été abolie à Changhaï.

D'autre part, on apprend de source nationaliste que les troupes de Fen-Yu-Hsiang avancent rapidement dans le Honan, contre le flanc des troupes nordistes. Fen-Yu-Hsiang dirige lui-même les opérations.

PROCHAIN JUGEMENT DE BOLCHEVIKS

Le correspondant du « Times » à Pékin, fait savoir que Mme Borodine et les autres Russes de Pékin, après une audience préliminaire qui a eu lieu mardi ont été envoyés aux assises civiles ordinaires, sous l'accusation de propagande séditieuse.

On reste aussi sans nouvelles de Saint-Roman

Le télégramme ci-dessous de l'ambassadeur de France à Rio-de-Janeiro est parvenu à 7 heures, mercredi matin, au ministère des affaires étrangères. « Il a été impossible de découvrir, même l'origine des bruits, selon lesquels l'aviateur de Saint-Roman se trouverait en détresse sur quelque plage brésilienne dépourvue de moyens de communications. Les stations de T.S.F. spécialement alertées n'ont obtenu aucun renseignement. »

L'agence consulaire de France à Pernambouc aurait, après enquête, reconnu sans fondement le bruit selon lequel un navire non désigné aurait trouvé la trace des aviateurs en haute mer. Les recherches se poursuivent. Un vapeur a été envoyé spécialement de Pernambouc pour explorer les parages des îlots de Rocas.

Un sphérique russe disparu depuis le 30 avril

Un ballon sphérique qui était parti le 30 avril de Kountzevo, près de Moscou, pour accomplir un raid de durée a disparu. Il était conduit par le pilote-chef Selenov, qui était accompagné du sous-pilote Zykov.

M. Herriot a proclamé à Reims, la volonté de Paix de la France

M. Herriot, accompagné de M. Roquères, directeur général des services des R. L., M. Myron T. Herrick et d'autres personnalités a assisté à Reims à la cérémonie organisée par la municipalité, à l'occasion de l'achèvement de la reconstitution d'une partie importante de la cathédrale.

Après avoir visité en détail l'intérieur et l'extérieur de cet édifice, M. le Ministre de l'Instruction publique s'est rendu sur la place du Parvis où fréquemment applaudi par une nombreuse assistance, il a prononcé un discours dans lequel il a d'abord rappelé en quelles circonstances la cathédrale avait été mutilée.

« Fallait-il, poursuivit l'orateur, abandonner à sa ruine la cathédrale démantelée ?

D'excellents français, souhaitèrent que la basilique demeurât ainsi pour l'édification des siècles comme un symbole d'horreur et de pitié.

Un peuple parvenu au régime de la liberté et maître de son destin, prouve son intelligence et sa force en s'attachant à préserver les souvenirs que les âges antérieurs lui ont légués.

M. Herriot rendit ensuite hommage aux amis de notre pays qui ont contribué par leurs souscriptions à la restauration de l'édifice. Il conclut en ces termes :

Depuis plus de 15 siècles, sur cette parcelle privilégiée du sol national, en l'une des régions les plus exposées de notre patrie, l'invasion, la guerre, les maux de toute sorte se sont abattus soit sur le monument, ou sur les édifices plus modestes qui l'avaient précédé.

Comment douter de la puissance d'une nation qui se recrée ainsi sur place, qui répare et anime de nouveau ses forces vives, refusant inlassablement de soumettre à la violence des éléments ou des hommes, la souveraineté de son génie ?

Même au lendemain des jours où elle eut à subir ces violences, elle ne veut pas cette France généreuse, couronner ses efforts par des paroles de colère ou de défi. Elle tend ses mains de bonté vers tous les peuples, vers tous les êtres qui aspirent, comme elle, à travailler en sécurité aux œuvres de la civilisation et de l'amour.

Partant de ce monument torturé, puisse-t-il être entendu l'appel qui monte du cœur de notre peuple, l'appel à l'humaine fraternité.

La réunion de la Chambre d'Agriculture du Nord

DIFFÉRENTS VŒUX CONCERNANT LE TARIF DOUANIER ET LA RÉVISION DE LA LOI SUR LES CHAMBRES D'AGRICULTURE ONT ÉTÉ ADOPTÉS.

La Chambre d'Agriculture du Nord a tenu sa réunion à la Préfecture, hier mercredi.

M. Desprez donne lecture de son rapport sur le tarif douanier. A l'exception de ce qui a trait au blé, il ne peut être question actuellement de discuter chaque article du tarif douanier. Il importe de donner cependant le point de vue de la Chambre d'Agriculture sur l'ensemble du projet.

Entre la théorie protectionniste à outrance et la doctrine échangiste et expansionniste, les agriculteurs ont fait leur choix. Ils sont pour cette dernière et demandent que l'égalité de protection puisse être obtenue en pratiquant la péréquation par le bas.

Un vœu en ce sens est adopté et sera transmis au Ministère.

En vue de faire protéger efficacement la culture du blé, M. Desprez fait adopter également un vœu demandant un droit d'entrée sur les farines de 68 francs pour les farines à 70 %, 76 francs pour les farines de 60 à 70 %, 81 fr. 50 pour les farines au-dessous de 60 %.

RÉVISION DE LA LOI SUR LES CHAMBRES D'AGRICULTURE

M. Outters expose un rapport sur les modifications à apporter à la loi sur les Chambres d'Agriculture.

Après intervention de MM. Hadou, de la Gorgue, Desprez, Verve, Dorchies, d'Hespel, de Wareghien, Lefebvre, Belle, Delsart, Leriche, le rapporteur, tout en rendant hommage au très regretté M. Macarez, premier président de l'Office Agricole et à M. Leriche, son successeur, fait voter à l'unanimité le vœu qui fut adopté à Strasbourg :

« La représentation professionnelle agricole étant désormais assurée par des institutions élues sur une base strictement professionnelle, il n'y aura plus lieu à l'avenir de maintenir des organismes nommés par les représentants du corps électoral politique — et pour préparer la transition, — les membres des Offices seraient nommés par les Chambres d'Agriculture ».

RAPPORT SUR LE BUDGET

Beaucoup de recettes sont prévues dans la loi sur les Chambres d'Agriculture, mais elles se réduisent toutes à des subventions que voudront bien accorder des collectivités à ces organismes nouveaux. De ressources propres, aucune.

M. Dufour montre la situation pénible d'une Chambre qui doit accepter l'aumône, d'ailleurs spontanément offerte par le Président de l'Office pour parer à ses premières dépenses.

Le vœu du Congrès de Strasbourg est adopté à l'unanimité : que soit repris l'article 44 du projet de loi voté précédemment par la Chambre des Députés : « Les Chambres d'Agriculture sont autorisées à percevoir des centimes additionnels jusqu'à concurrence de dix au maximum sur le principal de la contribution foncière de la propriété non bâtie ».

La séance est levée à 16 h. 30.

EN DEUX LIGNES

Paris. — Dans bijouterie, 6, rue Caulaincourt, malfaiteurs inconnus ont dérobé 25.000 joyaux.

— Rue de Rivoli, à l'exposition bijoux, malfait. ont dérobé 22 bagues javanaises de grand prix.

Toulon. — Premier essai poste avion « Béarn », 9 avions se sont posés sur pont sans incident.

Nantes. — Tribunal a confirmé condamn. M. Marcel Cachin, 1 an pris., 2.000 fr. am. p. excit. désob.

Moscou. — Près Tiflis deux maisons se sont écroulées 14 cadavres dégagés des décombres.

Panama. — 3 archéologues américains ont trouvé province Cocle, temple indien vieux de 5.000 ans.

Hulsborough. — Un officier et huit soldats blessés par explosion obus caserne près Sheffield.

Berlin. — M. Chemaitz Strohal, procureur génér. Reich s'est pendu dans son habitation.

Ottawa. — Bureau statistique évalue popul. Canada 9.389.300 hab., soit 600.000 plus qu'en 1921.

Washington. — Avec hydrav. de combat, lieuten. Carlton est monté 11.197 m. Record mondial.

New-York. — Nombre des morts des dernières tornades s'élève maintenant à 225.

Une Conférence sur Marcelin Berthelot à la Société Industrielle de Lille

Le Comité départemental du Centenaire de M. Marcelin Berthelot avait organisé hier soir à Lille, salle de la Société Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, une conférence avec le concours de M. Albert Ranc, délégué à la propagande faite dans toute la France, sous les auspices de M. le Président de la République et la présidence effective de M. Paul Painlevé, ministre de la guerre, membre de l'Institut, en vue de préparer la fête de commémoration de la naissance de l'illustre savant, qui sera célébrée à Paris en octobre 1927, et pour l'édification de la « Maison de la Chimie ».

Une nombreuse assistance composée de l'élite intellectuelle lilloise, avait tenu à venir apporter son tribut d'admiration à la mémoire du grand Chimiste qui traça un sillon si profond dans la vie des peuples, pour toutes leurs manifestations économiques, à base scientifique.

La réunion était présidée par M. le docteur Marnier, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, entouré de M. Chatelet, recteur de l'Académie ; Bonneville, conseiller de préfecture, représentant M. le Préfet ; Favières, adjoint au Maire ; Charpentier, secrétaire général de la Société Industrielle.

Dans l'assistance remplissant la vaste salle nous remarquons la plupart des professeurs de nos Facultés, de nos grandes Ecoles, beaucoup d'étudiants, de docteurs en médecine et MM. Guilbaut, conseiller général ; Delepoulle président des Amis de Lille ; Sthal, membre de la Chambre de Commerce...

En une brève allocution applaudie, M. le docteur Marnier présente le conférencier, M. Albert Ranc, membre du Conseil supérieur de l'Enseignement technique et excuse M. Donat Agache, président de la Société Industrielle, empêché.

LA VIE ET L'ŒUVRE DE BERTHELOT

Dans une attrayante causerie d'un langage sobre, élégant et persuasif, M. Albert RANC commence par exposer le but de la réunion.

A l'occasion du Centenaire de Marcelin Berthelot, le Comité Central constitué à Paris a pensé qu'au lieu d'élever une statue à la mémoire immortelle de ce grand bienfaiteur de l'Humanité, il était préférable d'édifier en son souvenir et pour répondre sans nul doute aux sentiments qui inspirèrent toute sa vie et guidèrent toutes ses recherches, la « Maison de la Chimie ». Elle constituera un foyer rayonnant où les chimistes des divers pays seront assurés de trouver un cordial accueil et deviendra ainsi un nouveau et puissant facteur de rapprochement intellectuel entre les peuples. Elle permettra de coordonner les efforts de tous ceux qui travaillent, comme l'a toujours fait Marcelin Berthelot, aux progrès de la Science et au développement de ses applications.

L'orateur retrace la vie de labeur du grand savant, qui s'affirme, comme Louis Pasteur, une pure gloire de l'Humanité et montra l'importance de ses découvertes. Son œuvre admirable intéresse les individus et les sociétés, elle pénètre la vie universelle. C'est surtout par la Synthèse organique et la Thermochimie que Marcelin Berthelot s'est élevé au rang des grands novateurs, dont l'esprit humain est en droit de se montrer fier.

Cette œuvre grandiose intéresse l'Humanité tout entière, qui se fera un devoir de la glorifier. Honorer un savant tel que lui, c'est honorer l'immortelle beauté de la science elle-même.

Une souscription nationale et internationale est ouverte pour la « Maison de la Chimie » destinée à perpétuer la mémoire du grand savant qui a donné une vitalité nouvelle à l'Agriculture, au Commerce, à l'Industrie et dont les patientes recherches ont fourni les moyens de lutter efficacement contre les maladies et les souffrances humaines.

Pour cette commémoration durable, utile et bienfaisante, M. RANC fait appel à toutes les bonnes volontés. « D'avance, dit-il, je remercie de leur geste de reconnaissance envers celui qui a rendu tant de signalés services à la cause de l'Humanité, tous les travailleurs manuels et intellectuels.

Cette conférence, couverte d'applaudissements, fut suivie de projections lumineuses montrant diverses applications de l'industrie chimique dues au génie de Marcelin Berthelot.

C'est à la Brasserie Freteur que vous devez commander votre bière, celle qui est incontestablement la meilleure

Bourgeoise brune 4°

Spéciale blonde 5°

BRASSERIE FRETEUR FRÈRES

L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

L'administration des finances achève de rassembler et de coordonner les renseignements qui lui sont parvenus des recettes générales, sur la rentrée des impôts pendant le mois d'avril. S'il est encore impossible aujourd'hui de préciser exactement la situation des différents postes, on peut cependant d'ores et déjà annoncer que, dans l'ensemble, les rentrées d'impôts pour le mois dernier sont encore supérieures aux évaluations budgétaires.

La taxe sur le chiffre d'affaires marque également une légère plus-value.

La situation financière continue donc son amélioration progressive.

« ALLO, LONDRES ! »

En réponse à une question, le ministre des P. T. T. dit que la moyenne journalière des appels téléphoniques entre Londres et Paris a été de 782 au cours de l'année se terminant le 31 mars dernier. Il y a actuellement dix-huit circuits mais un nouveau câble comportant vingt et un circuits a été posé et les travaux devraient être achevés d'ici quelques jours.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare — Téléph. 9-51
Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

L'AFFAIRE DE LA RUE DE L'ALMA

Dans notre numéro du lundi 21 février nous avons relaté l'incident au cours duquel M. Vanhoecke Paul, cafetier rue de l'Alma, 167, avait fait feu sur M. Joly Auguste, secrétaire des douanes qui, passant habillé en civil, en face de l'estaminet Vanhoecke, et ayant entendu des bruits de dispute, avait frappé à la porte.

On se souvient des faits. M. Joly avait passé la soirée chez des amis, rue St-Laurent et, vers 1 h. 40, il rentrait chez lui. Au moment où il allait pénétrer dans sa demeure une femme l'interpella, disant : « M. le douanier, on est en train de se tuer rue de France. »

M. Joly y accourut. Il frappa à la porte de l'estaminet à l'enseigne du « Chien Mouton ». Les cris cessèrent. La porte ne s'ouvrit pas. La lumière intérieure qui filtrait par la porte fut éteinte. Mais nul ne répondit.

M. Joly ayant frappé une deuxième fois, le cabaretier, M. Vanhoecke parut dans l'encadrement et, à bout portant, à moins d'un mètre, fit feu sur M. Joly, qui fut très légèrement blessé.

UN NON-LIEU

Après enquête de M. Flament, commissaire de police, le dossier fut transmis au Parquet de Lille.

Nous apprenons que M. Glorian, juge d'instruction, vient de rendre une ordonnance de non-lieu en faveur de M. Paul Vanhoecke, qui avait été inculpé de coups et blessures volontaires.

LE FEU DANS UN ATELIER D'ÉBÉNISTERIE

Hier soir, à 7 h. 45, le feu s'est déclaré à l'atelier Emile Depelchien, ébéniste, 99, Grande-Rue, au fond de la cour Lagache. Il avait pris naissance auprès d'une fournaise sur laquelle on fait chauffer la colle et où l'on brûle les copeaux et s'étendit à une partie de la toiture. Les sapeurs-pompiers de Roubaix qui se sont portés immédiatement sur les lieux du sinistre ont réussi à l'éteindre assez rapidement au moyen de deux lances.

Les dégâts, évalués à environ 12.000 francs, sont couverts par une Compagnie d'assurances.

UNE AUTO FAIT DES DÉGATS

Lundi matin, vers une heure, M. Peaux, âgé de 21 ans, rue Kléber, 38 à Lys, soldat permissionnaire d'un régiment caserné à Douai, conduisait, rue de Lannoy, une voiture attelée d'un cheval. Avant d'arriver à hauteur du boulevard Industriel, l'auto de M. Jean Pouillet, 30 ans, industriel à Lys-les-Lannoy, qui suivait la même direction, vint donner avec violence dans l'arrière de la voiture.

M. Peaux, arraché de son siège, roula sur le sol. Il ne se fit heureusement aucun mal. Mais la voiture a été complètement démolie et le cheval, cruellement blessé devra être abattu.

La gendarmerie de Roubaix a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

EXCÈS DE VITESSE

Des contraventions ont été rédigées, au cours de la journée d'hier, contre des automobilistes qui pratiquaient des vitesses excessives. Ce sont les nommés : F... André, industriel, demeurant rue Ma Campagne, 42, à Tourcoing ; L... Louis, 28 ans, marchand de beurre et œufs, rue du Bois ; L... Hector, 32 ans, chauffeur, 12, rue du Fresnoy, à Tourcoing.

ARRESTATION

En exécution d'un arrêt rendu par la Cour d'appel de Douai, en date du 1er mars 1927, le nommé Bullinck Adolphe, 37 ans, sans profession, demeurant boulevard d'Lalluin, 7, a été arrêté à 7 h. 30, rue de Tourcoing. Il est condamné à purger une peine de 6 mois de prison et 5 ans d'interdiction de séjour.

Il a été mis à la disposition du Parquet.

GRAND THÉATRE MORIEUX

EN FACE L'HIPPODROME-THÉATRE CHAMP DE FOIRE

Pour la semaine de clôture et pour remercier la population roubaisienne, la Direction du THÉATRE MORIEUX organise des représentations populaires à moitié prix ; Mercredi 11 mai ; Vendredi 13 et Samedi 14 mai, à 8 heures 30 du soir.

Jeudi prochain et Dimanche, dernières matinées à trois heures. 900

DÉVALISEURS DE CHANTIERS

Au cours de la nuit dernière, des malfaiteurs se sont introduits dans une chambre mansardée, située au 2e étage d'un immeuble en transformation, rue Papin. Cette maison doit servir d'habitation au conservateur du cimetière. Des outils de menuisier, appartenant à M. Tant Paul Constant, 44 ans, demeurant 112, rue Blanchemaille, y ont été dérobés. Le préjudice causé est de 119 francs.

Les services de la sûreté recherchent les auteurs de ce vol.

UN COMPTEUR ÉLECTRIQUE DISPARAIT

M. Delmotte Polydore, 45 ans, marchand de légumes, demeurant rue Beaumarchais, 12, a déposé une plainte contre l'inconnu qui, vers 13 heures, dans le couloir attenant à son habitation s'est approprié un compteur électrique qui y était déposé. Une enquête est ouverte.

UN BEAU GESTE

La Direction du Théâtre Morieux, installé sur le Champ de Foire, boulevard Gambetta, vient d'informer l'Administration municipale qu'elle met 150 places gratuites à la disposition des vieillards hospitalisés, pour la représentation, en matinée, à 15 heures du jeudi 12 mai, et le nombre de places nécessaires pour les orphelines du Bureau de bienfaisance pour la représentation à 17 heures, du même jour.

L'Administration municipale a remercié M. Morieux de ce geste généreux.

LES AMIS DU CONSERVATOIRE

Les Amis du Conservatoire donneront dans le courant du mois de mai les troisième et quatrième auditions offertes à ses membres.

La troisième aura lieu le dimanche 15 mai, à 16 heures précises, dans la salle Pierre Destombes, et comportera l'exécution de « Job » le célèbre oratorio de M. Rabaud, directeur du Conservatoire national de musique de Paris, sous la

---

FEUILLETON DU 12 MAI 1927. — N° 3

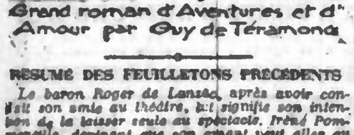

Grand roman d'Aventures et d'Amour par Guy de Téramond

RÉSUMÉ DES FEUILLETONS PRÉCÉDENTS

Le baron Roger de Lansac, après avoir conduit son amie au théâtre, lui signifie son intention de la laisser seule au spectacle. Irène Pommereuille, devinant que son amant veut aller au Cercle et comprenant qu'il est inutile de s'acharner à lutter contre son désir, refoule ses larmes et s'incline. Le baron se rend en effet au Heming où la partie bat son plein. Il joue... et perd 25.000 francs. Il va ensuite retrouver sa maîtresse avec laquelle il a une violente altercation. Le lendemain le baron conduit en auto à Menton son ami, Paul Bordesolles, avocat, et sa sœur Jacqueline Aubriot... Tous se rendent à la villa Minou, chez Mme Lasson, une riche veuve.

— Liliane, veux-tu prévenir Amitou de servir le goûter sur la terrasse... Vous verrez, ajouta-t-elle en s'adressant indistinctement aux deux hommes, la vue admirable que nous y avons d'ici, sur la mer... Elle apparaît entre les mimosas et entre ces deux cyprès, si droits, si sveltes, qui donnent la sensation de l'Italie toute proche... C'est presque un décor sicilien, ici, n'est-ce pas ? avec ces montagnes de fond et cette splendeur de roses et de tubéreuses... J'aime mon jardin, et quand il me faut le quitter pour aller faire quelque course en ville, il me semble que je m'exile...

Elle parlait d'une voix un peu lente, aux intonations voilées.

Tout en elle était douceur.

Plus on l'écoutait, plus on la regardait et plus on s'apercevait que c'était le caractère qui dominait chez elle et faisait son principal charme.

Douceur de son timbre grave aux sonorités musicales, douceur de ses yeux bruns aux reflets d'or, douceur de ses gestes enveloppants et de ses attitudes...

Mais Liliane, fraîche telle une jolie pêche, était revenue en courant et annonçait que tout était prêt.

Roger suivit Bourdesolles et les deux jeunes femmes, qui montaient par l'allée de mimosas vers la terrasse.

Le goûter fut très animé.

Dans la splendeur de l'après-midi finissant, dans cet admirable décor, la grâce des deux amies devenait comme l'émanation de toute la beauté éparse dans les choses, dans le paysage aux lignes pures, dans les couleurs ardentes, dans l'étincellement d'azur et de pourpre de la mer, dont la chanson monotone arrivait jusqu'à eux.

L'odeur voluptueuse des tubéreuses montait du grand jardin alangui sous le soleil et le luxe même de la table, délicatement servie, de l'argenterie éblouissante, des dentelles, des fruits, mettait une note de joie qui complétait le charme de l'heure heureuse.

Liliane servait avec une mine sérieuse de fillette qui s'applique à son rôle.

Marthe et Jacqueline causaient et plaisantaient gaiement.

Amitou, la vieille servante circulait, grave, un peu raide sous sa coiffe de Languedocienne.

Et Roger goûtait, sans arrière-pensée, la détente d'être dans ce jardin fleuri, au milieu de toute cette beauté, en compagnie de deux femmes également séduisantes et aimables.

Il n'était pas sans avoir remarqué l'impression qu'il avait faite sur Marthe, car le succès de certains hommes est précisément cet instinct profond et sûr de l'effet qu'ils produisent.

Mais, pour le moment, il se contentait de savourer, sans y attacher d'autre importance, la joie de sentir qu'il plaisait, et elle lui donnait cette surexcitation qui lui permettait de trouver les mots, les intonations, les idées qu'il fallait.

Il parlait voyage, et comme il avait cru remarquer que son hôtesse aimait l'Italie, plaçait de jolis lieux communs adroitement tournés sur le charme de la Toscane.

Il fit une allusion assez hardie aux réminiscences que la vue de la jeune femme avait fait surgir dans son esprit.

— Ne croyez-vous pas à la réincarnation, madame ? demanda-t-il, mi-plaisant, mi-sérieux... Lorsque vous êtes venue à nous dans l'allée de mimosa, j'ai eu l'impression que je vous avais déjà rencontrée. Vous ressemblez étrangement à une figure de Giovanni Bellini que je n'ai jamais oubliée... Vous avez dû, jadis, être une dame de la Renaissance italienne et promener votre grâce dans quelque noble palais de marbre au bord du Grand-Canal. Le Pinturicchio vous a chantée, frère Savonarole a maudit votre puissance sur les pauvres hommes que bouleversait la douceur de vos yeux pensifs.

— Mais, c'est presque une déclaration ! interrompit Jacqueline en riant.

Roger se rendit compte qu'il était allé plus loin qu'il ne le voulait lui-même, mais, au trouble évident de Marthe, il comprit que certaines audaces réussissent lorsqu'on les ose à un moment précis.

Cependant, il vit Bourdesolles assombri : il détourna la conversation, parla d'art, de tableaux, de statues et déploya tout ce qu'un mondain peut avoir retenu de connaissances superficielles au cours de ses voyages.

Le soleil commençait à baisser au-dessus de la mer et les ombres des arbres s'allongeaient, violettes sur les pelouses du jardin.

Mme Aubriot se leva :

— Il se fait tard, il va falloir rentrer... et j'avais tant de choses à te dire, ma petite Marthe... Messieurs, vous permettez que je vous enlève quelques instants mon amie ?

Tout en causant, elle entraînait celle-ci vers le fond du jardin, tandis que Liliane, qui prenait fort au sérieux son rôle, s'efforçait d'entretenir la conversation avec Roger et Paul.

Ce dernier, en proie à une sourde angoisse, songeait :

— Jacqueline va lui parler... en cet instant mon sort se décide... Croira-t-elle à la profondeur de mes sentiments ?

Et une obscure et torturante jalousie le dressait tout à coup contre ce Roger trop beau, trop élégant, trop brillant, qu'il avait eu la maladresse d'amener et qui savait plaire aux femmes, sans avoir besoin de les adorer quinze années en silence pour les séduire.

Cependant, Jacqueline avait enlacé d'un bras caressant la taille de sa compagne et toutes deux s'enfonçaient dans les allées nombreuses et fleuries du jardin.

La jeune femme ne pensait pas qu'il fût nécessaire d'user de diplomatie pour s'acquitter de la mission dont elle était chargée.

Elle admirait naïvement son frère et l'estimait d'une intelligence supérieure, d'un talent remarquable, alliés à la loyauté la plus rare.

Comment Marthe, si sensible aux qualités du cœur, si fine, si bonne, ne se laisserait-elle pas toucher par son amour ?

Ils étaient faits l'un pour l'autre... Ils avaient été séparés absurdement par la vie... Ils allaient maintenant rattraper tout un bonheur perdu... et son amie deviendrait sa sœur.

C'était si simple !

— Ma chérie, murmura-t-elle, ne devines-tu pas de quoi je veux t'entretenir ?

Marthe, qui cheminait, songeuse, à ses côtés, s'arrêta et tressaillit comme si on l'arrachait à un rêve.

Un peu d'inquiétude passa sur son visage. Ses yeux tendres où les paillettes d'or mettaient des points de lumière, prirent une expression gênée où il y avait de l'angoisse et sa voix s'altéra :

— Non, fit-elle. Tu as à me parler de choses sérieuses ?

— Rassure-toi aucunement tragiques... Aussi, je t'en prie, ne prends pas cette figure bouleversée...

— Voyons, de quoi s'agit-il ?

— De mon frère...

Marthe ne répondit pas, mais la regarda d'un air si désolé que, brusquement, elle perdit son assurance joyeuse.

Elle eut la sensation qu'elle s'était trompée sur les sentiments de cette amie qu'elle croyait connaître intimement et qui, maintenant, lui échappait.

Elle dut faire un effort pour continuer :

— Tu ne t'es pas aperçue que Paul t'aimait ?

Et comme la jolie veuve demeurait toujours muette, elle poursuivit avec le courage de quelqu'un qui sent la partie perdue, mais qui veut lutter malgré tout :

— Il y a longtemps !... Il avait demandé ta main autrefois, avant ton mariage... tes parents ne te l'ont jamais dit ?...

— Si ! dit-elle, évasivement...

— En ce temps-là, il n'avait pas de position ni de fortune...

— Jacqueline, interrompit doucement sa compagne, je sais tout cela... Voici des années que j'ai deviné ce que ton frère éprouve pour moi. Depuis que je suis seule, maîtresse de moi-même, je me répète qu'il n'y a pas au monde d'âme plus ferme et plus noble, de cœur plus fidèle, de compagnon de vie à qui je confierais avec plus de sécurité mon avenir et celui de ma fille.

— Alors, je puis annoncer la bonne nouvelle ? dit Mme Aubriot qui ne comprenait pas.

— Non, répartit mélancoliquement la jeune femme... On ne paie pas un amour tel que celui-là d'une affection incomplète... Il est de ces hommes dignes qu'on leur fasse le don absolu de toute son existence. Or, elle ne m'appartient plus. Je l'ai déjà donnée à ma petite Liliane...

(A suivre.)